

Les rapports entre la presse et la justice

Rapport de la Commission Truche de réflexion sur la justice (extraits)

La Commission Truche, qui s'est penchée sur le fonctionnement de la justice, a notamment préconisé des solutions pour améliorer les rapports entre la presse et le monde judiciaire. Elle s'est par exemple prononcée sur la présomption d'innocence et propose des mesures restrictives portant sur la publication des noms des personnes mises en cause par une enquête et une garde à vue. Elle réitère son attachement à la procédure du droit de réponse au bénéfice des personnes mises en cause dans la presse écrite mais aussi dans les médias audiovisuels ou sur le réseau Internet.